

et les récompenses de sa justice seront-elles accordées à ces âmes bienheureuses? quelle est donc la loi suprême d'après laquelle s'exercera ce jugement divin? Alors le roi dira à ceux qui sont à sa droite: Venez les bénis de mon père, posséder le royaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde. Car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger; j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire; j'étais sans asile et vous m'avez recueilli; j'étais nu et vous m'avez vêtu; j'étais malade et vous m'avez visité; j'étais en prison et vous êtes venu me voir. Alors les justes lui répondirent, disant: Seigneur, quand est-ce que nous vous avons vu, avoir faim, et que nous vous avons donné à manger? avoir soif et que nous vous avons donné à boire? Et quand est-ce que nous vous avons vu sans asile et que nous vous avons recueilli, ou sans habits et que nous vous avons vêtu? Et quand est-ce que nous vous avons vu malade ou en prison, et que nous avons été vous voir? Et le roi répondant, leur dira: En vérité, je vous le dis, autant de fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait.

Qu'est-ce à dire, O roi immortel des siècles (I. Tim. I. 17.)! N'avez-vous donc de récompense que pour la charité? Serait-il donc vrai que, non content de vous être incarné une fois afin de pouvoir mourir pour nous, vous vous cachez encore tous les jours, sous les haillons de la mendicité, sous les souffrances de la misère, sous toutes les douleurs de la pauvre humanité? Et vous ne dédaignez pas de partager le cachot de celui que la justice humaine a renfermé pour ses crimes? le captif souffre dans sa prison et à ce titre il est cher à votre cœur paternel et vous tenez pour faite à vous-même la visite qui vient porter un rayon de joie dans le cœur du pauvre prisonnier! O bonté et miséricorde de notre Dieu!

D'un autre côté, quelle sera la terrible sentence qui condamnera à un supplice éternel ceux dont le cœur n'aura pas eu d'intelligence sur l'indigent et le pauvre (Ps. XL. 1.)? Alors il dira aussi à ceux qui seront à sa gauche: Allez loin de moi, maudits, au feu éternel, qui a été préparé pour le diable et pour ses anges. Car j'ai eu faim et vous ne m'avez pas donné à manger; j'ai eu soif et vous ne m'avez pas donné à boire; j'étais sans asile et vous ne m'avez pas recueilli; j'étais nu et vous ne m'avez pas vêtu; j'étais malade et en prison et vous ne m'avez pas visité. En vérité, en vérité, je vous le dis, autant de fois que vous ne l'avez pas fait à l'un de ces petits, vous ne l'avez pas fait non plus à moi-même. (S. Mat. XXV. 41.)

Que conclure de cette double sentence qui récompense éternellement les uns et qui condamne les autres à un supplice éternel? C'est que les œuvres de miséricorde exercées en faveur de ceux qui souffrent, sont, aux yeux du Souverain Juge, une protection assurée contre les rigueurs de sa justice, car il tient pour fait, à lui-même tout acte qui tend à soulager l'infortune. Aussi, lisons-nous dans l'Ancien Testament que donner aux pauvres, c'est prêter à Dieu qui rendra certainement (Prov. XIX. 17.); faire l'aumône et exercer la justice, c'est offrir à Dieu le plus agréable des sacrifices (Prov. XXI. 3); opprimer le pauvre, c'est faire injure à Dieu; mais avoir pitié du pauvre, c'est honorer le Créateur. (Prov. XIV. 31.)

Que dirons-nous des effets merveilleux de l'aumône en faveur de celui qui la fait? Elle délivre du péché et de la mort; elle ne lui sera pas tomber l'âme dans les ténèbres; elle est le sujet d'une grande confiance devant le Dieu Suprême (Tobie IV. 11.). La prière accompagnée du jeûne et

de l'aumône, vaut mieux que tous les trésors..... elle fait trouver la miséricorde et la vie éternelle (Tobie XII. 9.). Quand le prophète Daniel eut annoncé au roi Nabuchodonosor la sentence portée contre lui, quel moyen lui suggéra-t-il pour la faire révoquer? O grand roi, dit-il, accueillez favorablement mon conseil; rachetez vos péchés par des aumônes, et vos iniquités par des actes de miséricorde: c'est à ce prix que vous obtiendrez le pardon. (Daniel IV. 24.)

Comme vous le voyez, N. T. C. F., il n'est rien qui puisse vous rendre plus agréables à Notre Seigneur, lorsque vous viendrez l'adorer durant les quarante heures, que le mérite de la charité exercée en particulier; elle ne saurait avoir, pour le soulagement des malheureux, la même efficacité que celle qui se déploie dans nos hôpitaux dirigés par des âmes d'élite que la voix de Dieu a appelées à la perfection de la charité. La même quantité d'aumônes ainsi distribuée soulagera beaucoup plus de misères que si elle se distribue au hasard.

Voilà la pensée qui nous engage à recourir aujourd'hui à votre charité, N. T. C. F. Vous aimez Jésus-Christ; il vous demande par notre bouche un asile dans sa détresse: lui refuserez-vous une obole pour aider à l'érection du toit, où il viendra habiter dans la personne des pauvres?

Nous vous recommandons de prendre part à une loterie diocésaine en faveur d'un nouvel hôpital qui portera le nom du Sacré Cœur de Jésus, Sauveur des hommes! Dans bien des paroisses, on aime avoir un autel érigé au Sacré Cœur; la dévotion au Sacré Cœur est chère à beaucoup d'entre vous; voici un sanctuaire à élever en l'honneur et pour le soulagement de ce Cœur Divin qui a tant aimé les hommes. À l'exemple de ce Cœur brûlant d'amour pour nous et toujours disposé à nous accueillir, les portes de cet hôpital seront ouvertes à toutes les infortunes. Le plan en a été fait sur de très vastes proportions pour suffire à toutes les misères; mais hélas! les ressources manquent et le petit commencement que l'on peut voir sur les bords de la Rivière Ste. Charles, dans le faubourg de St. Sauveur, se trouve menacé de rester dans son état d'imperfection, si la charité publique ne vient en aide. L'aile qui est maintenant finie au dehors et couverte, a quatre-vingt-six pieds de front, soixante de large sur cinq étages. Jusqu'à cet automne, les dons généreux de personnes charitables ont suffi pour payer les travaux; mais maintenant il faut emprunter pour terminer l'intérieur et pour payer ces emprunts on ne peut compter que sur la charité publique.

Nous venons solliciter votre aide, N. T. C. F., au nom du Sacré Cœur de Jésus. Quelques billets pris dans cette loterie diocésaine ne vous appauvriront pas; au contraire, ils attireront la bénédiction de Dieu sur vous, sur vos familles, sur vos travaux et sur vos entreprises. Ils vous obtiendront grâce et miséricorde devant le Seigneur; ils contribueront à l'expiation de vos péchés; ils vous mériteront un degré de gloire et de bonheur pendant toute l'éternité! Vous aurez part à tous les actes de charité qui y seront exercés; une messe y sera dite à perpétuité chaque mois pour les bienfaiteurs vivants et trépassés; les bénédictions des pauvres vous accompagneront durant la vie, à la mort et jusque devant le tribunal redoutable du juge suprême. Nous vous dirons avec le saint homme Tobie: Soyez miséricordieux selon vos ressources. Si vous avez beaucoup de richesses, donnez beaucoup; si vous avez peu, donnez peu, mais toujours de bon cœur; car donner, c'est amasser des trésors pour le jour de la nécessité (Tobie IV. 8.).

Le Cœur Sacré du Sauveur, ce cœur, qui déjà vous aime tant, vous aimera d'un nouvel amour, et chaque souffrance